

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 15 mars 2023

### Politique de la ville – Concarneau, quartier de Kerandon – Bilan et perspectives

Politique publique partenariale, la politique de la ville mobilise l'État, les collectivités et les acteurs institutionnels aux côtés des professionnels de terrain pour répondre aux besoins des habitants des quartiers prioritaires sur tous les aspects du quotidien : emploi, éducation, accès à la culture et aux loisirs, sport, accès aux droits, logement, prévention santé...

**A Concarneau, la politique de la ville concerne exclusivement le quartier de Kerandon** (1096 habitants). Quartier reconnu prioritaire par l'Etat, il bénéficie du Contrat de ville. Le contrat de ville (2015-2023), fait de la Communauté d'Agglomération le coordinateur du projet qu'elle copilote avec l'Etat .

Plusieurs financeurs (CCA, ville de Concarneau, Etat, Région, Finistère Habitat, Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et Conseil Départemental du Finistère) et partenaires sont signataires de ce contrat.

Le quartier de Kerandon fait actuellement l'objet de plusieurs projets d'envergure, témoignant d'un dynamisme de nature à valoriser l'image du quartier au sein de la ville.

Le comité de pilotage politique de la ville de Concarneau s'est réuni ce jour. A cette occasion, le préfet du Finistère a porté l'attention de tous les partenaires sur la dynamique engagée, qu'il convient de ne pas enrayer.

L'État, à travers l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a investi dans le quartier de Kerandon **pour favoriser l'accès aux droits des habitants ;**

- CCA a été retenue par l'État pour bénéficier du **label MSAP**, octroyant 30 000 € de subvention annuelle ;
- CCA a également pu bénéficier du **label Bus France Service**, avec un financement de 30 000 € annuels. Ce bus va à la rencontre des habitants résidant à Kerandon et dans les

### Contact presse

### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

1

42, boulevard Dupleix  
29320 QUIMPER Cedex

communes rurales de CCA, pour faciliter l'accès aux droits et l'usage du numérique.

- Enfin, l'association Konk ar Lab bénéficie du **label Fabriques de territoires** en 2019 et perçoit à ce titre 50 000 € par an pendant 3 ans. Elle est identifiée comme lieu ressource pour porter des projets innovants en particulier dans le champ du numérique pour en favoriser l'accès à tous, et comme lieu d'apprentissage par le « faire ensemble ».

Par ailleurs, **2 adultes relais** sont déployés par l'Etat via l'association Konk ar Lab, pour un financement total de **42 000 €/an**. Les adultes relais assurent des missions de médiation sociale de proximité, dans le cadre d'un contrat d'insertion. Par le biais de leurs missions, ils contribuent à la lutte contre l'isolement des habitants et à faciliter le lien entre les habitants et les institutions.

Le **contrat de ville** et sa prorogation ont pour objectif de répondre aux problématiques présentes sur le quartier à travers **3 piliers** visant à améliorer le service public rendu :

- *la cohésion sociale* (les enjeux : développer le lien social, améliorer la réussite éducative). Cette orientation s'appuie sur la mise en place d'actions de cohésion sociale et sur le Dispositif de Réussite Educative (DRE) porté par les services de la ville de Concarneau.
- *le cadre de vie et renouvellement urbain* (les enjeux : en faire un quartier comme un autre). Cette orientation s'inscrit dans la continuité de la rénovation urbaine déjà bien engagée par les partenaires locaux.
- *l'emploi et développement économique* (les enjeux : réduire l'écart de taux d'emploi). Il s'agit de faire bénéficier les habitants du développement économique du territoire, en leur permettant d'accéder à des emplois correspondant à leurs qualifications mais également de maintenir voire de développer des commerces sur le quartier.

Les projets doivent également s'inscrire dans une démarche encourageant l'égalité femmes-hommes, la lutte contre toutes formes de discriminations et le soutien à la jeunesse.

**Quelques exemples d'actions mises en place :**

- *Permanence du médiateur* : Concarneau Cornouaille Agglomération a recruté un médiateur social présent sur le quartier. Sa mission consiste à renforcer le lien social, à encourager les initiatives, faciliter les démarches et aider à exprimer les besoins des habitants et des associations. Depuis janvier 2023, il exerce également les missions de *conseiller France services*.
- *Développement économique* : par l'intermédiaire de « cafés de l'emploi », des chefs d'entreprises viennent, 2 fois par trimestre, à la rencontre de demandeurs d'emploi (et inversement), racontent leur métier, conseillent vers de la formation éventuellement, font découvrir leur entreprise et peuvent recruter des candidats.
- *Bus de l'entrepreneuriat* : dispositif public gratuit, il aide à sensibiliser à l'entrepreneuriat, favoriser la promotion de l'offre locale d'accompagnement à la création, conseiller et orienter, garantir un suivi et un accompagnement dans la durée.

**Pour 2023, les crédits de l'État, d'un montant global de 13 750 € permettent de soutenir plusieurs opérateurs :**

- *Activ Sport* : association sportive symbolisant la dynamique sportive encouragée depuis plusieurs années à Kerandon (projet expérimental « A vos marques... » financé en 2022) ;
- *Cap vers la nature* : spécialisée dans les actions de découverte et d'appropriation de

## Contact presse

### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

1

42, boulevard Dupleix

29320 QUIMPER Cedex

l'environnement notamment côtier et d'occupation de l'espace public par les habitants ;

- *Centre social La Balise* : cette année, les moyens sont répartis sur trois actions se déroulant au coeur du quartier, touchant ainsi un public essentiellement familial mais aussi des personnes âgées et/ou isolées ;

- *Union locale CLCV* : les permanences de la CLCV viennent utilement compléter les dispositifs d'accès aux droits (bus France Service, association Agora Justice) ;

- *Hip Hop New School* : spectacles culturels et sportifs de qualité ;

- *Rugby club de Concarneau* : club local connu et reconnu au sein du quartier, il encourage la pratique sportive et diffuse les valeurs du rugby, notamment auprès des plus jeunes. Le financement doit permettre d'organiser des événements sportifs gratuits et visibles sur le quartier ;

- *Radio Harmonie*.

Enfin, une subvention d'un montant de **45 000 €** soutient le **dispositif de réussite éducative (DRE)**, géré par le Service jeunesse de la ville de Concarneau. Il a vocation à accompagner les enfants et leurs familles lorsqu'ils rencontrent des difficultés à l'école et en dehors.

A ces financements, viennent s'ajouter la participation au dispositif « Ville vie vacances » pour un montant de 1 500 €. **Le soutien financier spécifique de l'État sur le quartier de Kerandon, s'élève donc, pour 2023, à 102 250 €.**

**Pour 2023**, afin de favoriser le développement d'actions qui répondent aux objectifs du Contrat de ville, Concarneau Cornouaille Agglomération en partenariat avec la ville de Concarneau, le Conseil Départemental du Finistère, la Caisse d'Allocations Familiales, Finistère Habitat et l'Etat lancent un appel à projets pour encourager la réalisation d'actions sur le quartier prioritaire de la politique de la ville à Kerandon.

Les projets proposés par les associations doivent répondre aux critères suivants pour l'année 2023 :

- actions auprès des publics fragilisés par le contexte sanitaire (santé, accès aux droits, alimentation, numérique...)
- actions permettant de soutenir les familles monoparentales présentes sur le quartier dans tous les domaines (soutien à la parentalité, accès aux loisirs, au sport et à la culture, à l'emploi...)
- actions extérieures / hors les murs / à destination des enfants et familles, et des personnes isolées
- actions favorisant l'égal accès aux (jeunes) femmes et (jeunes) hommes du quartier, et contribuant ainsi directement à la lutte contre les stéréotypes de genre.

**18 dossiers ont été déposés, pour un budget disponible de 52 150 €.**

## Contact presse

### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)